

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Nom de l'école : Croix Luizet

maternelle

élémentaire

Date de la réunion : jeudi 8 juin 2017

Rédacteur du compte rendu : Karine Besson

<u>Participants :</u> <ul style="list-style-type: none">- enseignants : K. Besson (directrice), F. Lorimey, F. Fischer, A. Schmitt, S. Montanvert, G. Billoud, M. Hausser, V. Solle, F. Angley, J. Prades- ATSEM : J. Santamaria, S. Fantozzi, I. Ranc- parents d'élèves élus au conseil d'école : S. Lefebvre, C. Lamure, V. Muller, N. Soualmi, L. Regrag, B. Tourougui- DDEN : E. Froquaix, J. Bertrand- Coordonnateurs périscolaires : J. Lacombe, A.	<u>Copies</u> <ul style="list-style-type: none">- DDEN- IEN- Monsieur Damien Berthilier, adjoint au maire chargé de l'éducation- Direction de l'éducation
<u>Absents excusés :</u> <ul style="list-style-type: none">- agents municipaux : A. Thouvenot (représentante du maire), M-N. Blanc (suppléante)- parents : D. Ducrot, D. Brahmi	

1. La rentrée de septembre 2017

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2017.

A ce jour, 264 élèves sont inscrits : 96 grands, 91 moyens et 77 petits. Il y a moins de petits que les années précédentes. Les seuils d'ouverture et de fermeture de classe ont été revus cette année. Dans notre configuration, le retrait de la 9ème classe se faisait à 232 élèves et il nous en faudrait 279 pour ouvrir une 10ème classe. Avec 264 élèves, nous sommes déjà à plus de 29 élèves par classe et, le nombre de constructions sur le quartier nous laisse présager une augmentation de ces effectifs au cours de la prochaine année scolaire.

L'équipe enseignante reste assez stable. Mme Billoud et M. Servièrre, les deux enseignants à mi-temps sur les postes de Mme Besson et Mme Angley, quittent l'école. L'équipe enseignante a fait le choix pédagogique des classes multiniveaux. En effet, plus les classes sont hétérogènes, plus nous sommes forcés à valoriser l'autonomie mais aussi la tolérance. Il est aussi question d'inter-apprentissages : la différence de niveaux permet l'apprentissage entre pairs. Il y aura donc à la prochaine rentrée : 2 classes de grandes sections, 2 classes de moyens-grands et 5 classes de petits-moyens.

Les rythmes scolaires restent inchangés, comme dans la majorité des communes françaises. Un courrier a été adressé aux parents élus par le Maire et son Adjoint à

l'Education expliquant que le choix des 5 jours s'est appuyé sur des études scientifiques qui ont prouvé le bénéfice sur les enfants. C'est une organisation qui a demandé travail et réflexion et qui nécessite plusieurs années avant d'être évaluée. Par ailleurs, cette organisation a permis l'accès à de nombreuses activités de loisirs pour les élèves. D'une manière générale, la réflexion des enseignants de l'école a été la suivante : la matinée actuelle est longue et l'après-midi très courte (surtout pour les élèves qui font encore la sieste). Il y a des différences qui devraient être respectées selon l'âge des enfants : les besoins d'un enfant de petite section ne sont pas les mêmes que ceux d'un enfant de CM2. Le rythme devrait donc être différent en maternelle et en élémentaire. Nous constatons un taux assez fort d'absentéisme le mercredi. Par ailleurs, bon nombre d'élèves restant au périscolaire jusqu'à 17h ou 18h, peut-on réellement parler de respect de rythme de l'enfant ?

Vendredi 30 juin de 17h30 à 18h30, nous accueillons les futurs élèves de petite section, sous la forme d'une soirée portes ouvertes. Les futurs élèves et leurs parents pourront visiter une salle de classe, la cour de récréation et se rendre dans la salle de motricité afin de rencontrer les coordonnateurs périscolaires, les services de la PMI et les responsables du centre social. Si des parents élus pouvaient être disponibles pour tenir une permanence également ce jour-là, ce serait l'idéal afin de présenter le rôle des parents élus et l'importance des élections de parents d'élèves.

2. Le projet pédagogique périscolaire

Le projet pédagogique périscolaire a été réécrit cette année et sera valable 3 ans. Ce projet contient les objectifs par rapport au PEDT, le fonctionnement à l'école et l'organisation des différents temps de l'enfant. Il prévoit une rencontre par trimestre avec les parents élus. Il sera consultable sur internet dès la rentrée et sera également envoyé aux parents élus.

3. Présentation du projet d'école

Comme évoqué au précédent conseil d'école, nous avons élaboré cette année un nouveau projet d'école qui sera valable jusqu'en 2020.

Les quatre parcours de notre projet sont :

- le parcours maternelle (nous mettons la priorité sur d'une part, tout ce qui peut être mis en œuvre pour développer le langage ; d'autre part, sur la mise en place du travail en ateliers autonomes) ;
- le parcours citoyen et éco-citoyen : actions visant à impliquer les enfants dans le respect de l'environnement, faire acquérir aux enfants des réflexes citoyens et de vie citoyenne qu'ils vont transmettre/rappeler à leurs parents ;
- le parcours d'éducation artistique et culturelle : pour permettre à chacun de découvrir des activités artistiques et culturelles multiples et variées. Un projet d'action sur ce parcours a été proposé à la mairie avec une demande de subventions pour nous permettre de pratiquer plus, de se rendre dans des lieux culturels, de faire venir des professionnels à l'école... La réponse d'une éventuelle subvention sera connue en début d'année scolaire prochaine.
- le parcours santé qui favorise à la fois la prise de conscience de l'importance des règles d'hygiène de base mais aussi la nécessité de pratiquer des activités physiques et

sportives

4. Règlement intérieur

Article 2 : l'école ouvre à 8h20 et les portes seront fermées à 8h30. Cette année une tolérance de 5 minutes était accordée (jusqu'à 8h35). Dès la prochaine rentrée, il faudra plus de rigueur de la part des parents car nous ne pouvons, pour des raisons de sécurité et d'organisation, tenir les portes ouvertes trop longtemps. Une fois les portes fermées, les parents n'ont plus accès à l'école et ne doivent pas tenter de rentrer par l'école élémentaire.

Article 7 : les élèves se rendent dans leur classe sans courir, pousser ou bousculer, sans crier. Il y a encore trop d'élèves qui arrivent seuls en courant jusqu'à la porte de leur classe. Il est aussi de la responsabilité des parents de leur expliquer le règlement.

5. Questions diverses

Le café parents prévu le mercredi 21 juin est reporté au mercredi 5 juillet.

La kermesse organisée par les parents d'élèves et la maison sociale de Croix Luizet aura lieu le samedi 1er juillet. Bon nombre d'enseignants de maternelle sont impliqués dans ce temps festifs.

Les enseignants remercient les parents élus pour leurs différentes actions de l'année.

L'ensemble de l'équipe éducative de la maternelle Croix Luizet vous souhaite d'agréables vacances d'été et vous retrouvera avec plaisir dès le 4 septembre 2017.